

# PAPI N°2 Blavet

Présentation du dispositif Diagnostic-inondation  
Réunion publique

Le 27/09/2024



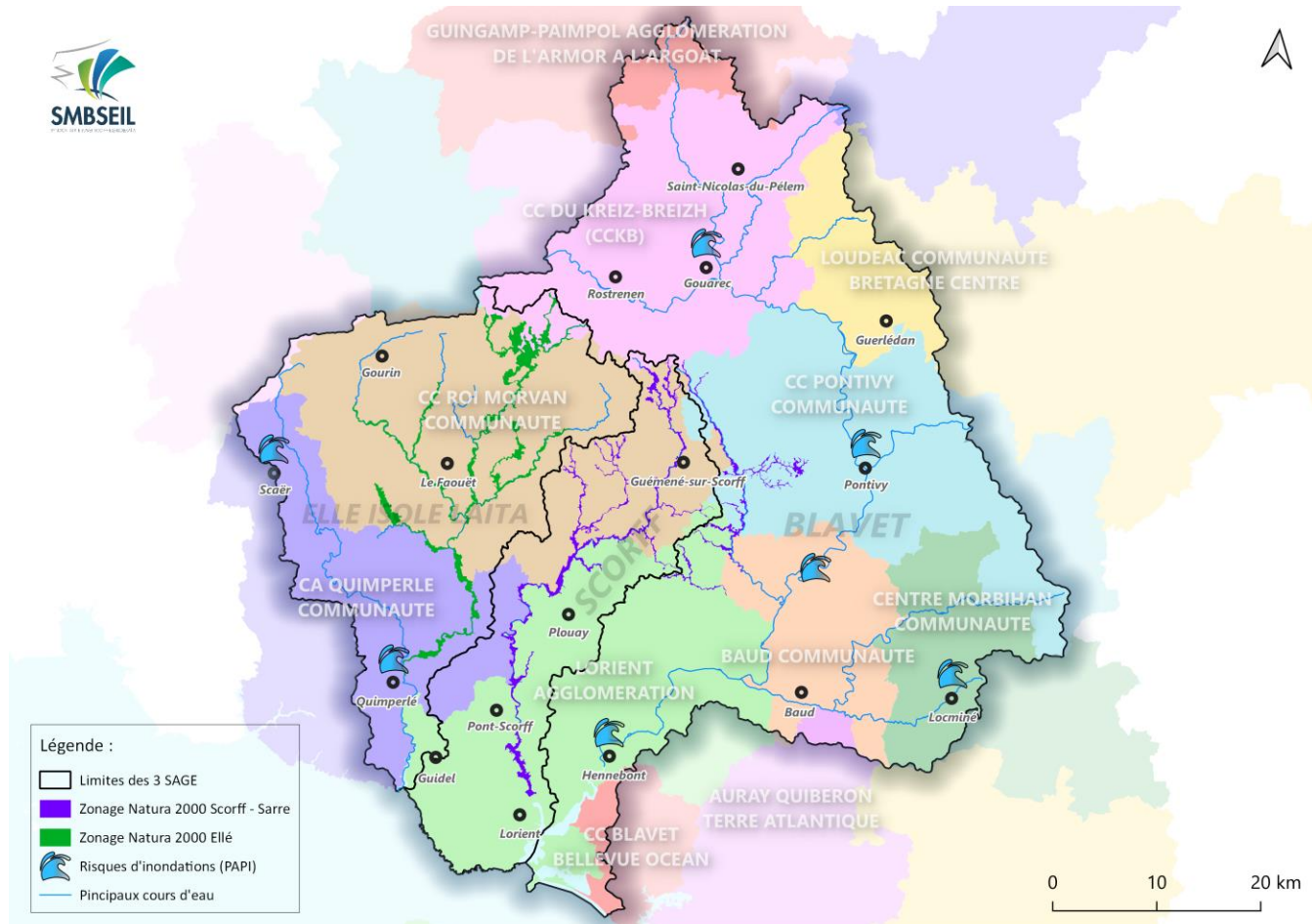
À Inzinzac-Lochrist

- Le SMBSEIL
- Le PAPI
- La zone inondable
- Le dispositif Diagnostic-Inondation



## ➤ Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laita

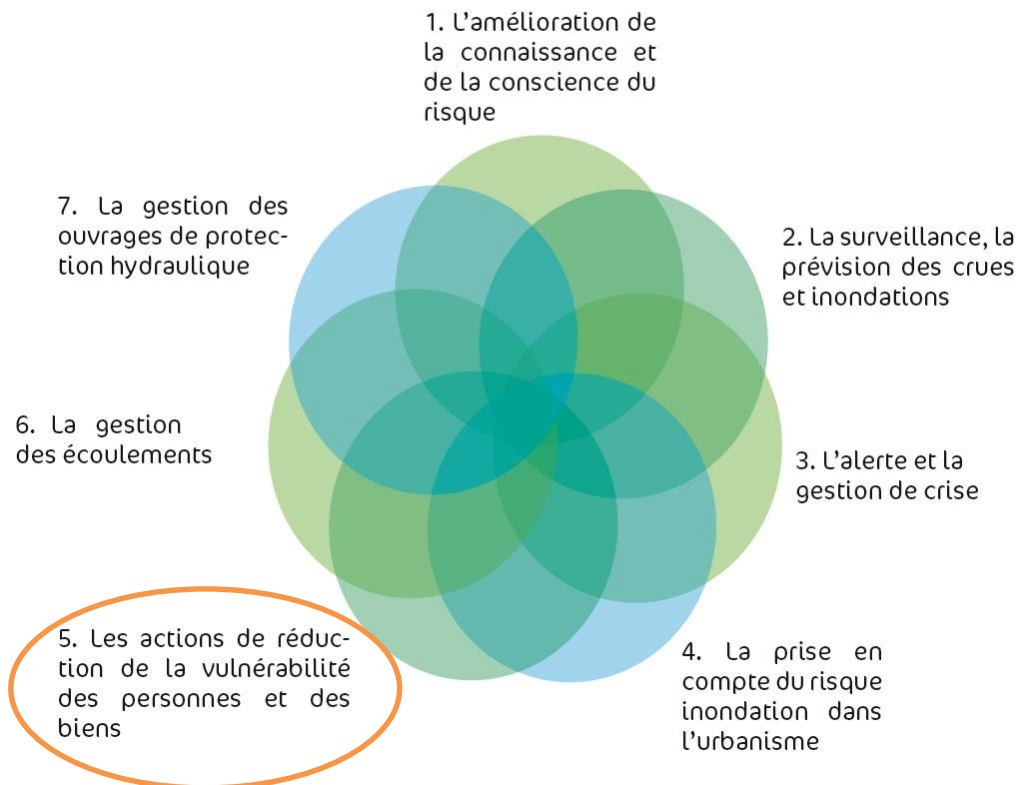
Syndicat de planification de la ressource en eau et de la biodiversité qui coordonne principalement 3 outils : 3 SAGE, 2 PAPI et 2 sites Natura 2000.



## • Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) visent à réduire les conséquences dommageables des inondations sur : la santé humaine, les biens, les activités économiques, l'environnement; à l'échelle du bassin versant.

### LES 7 AXES D' ACTIONS DES PAPI



# La zone inondable

Aléa centennal = 1 probabilité/100 chaque année de se produire



## Inzinzac-Lochrist

Bâtiments en zone inondable	Nombre
bâtiments identifiées en ZI	42
Bâtiments de plain pied	0
Diagnostics réalisés Habitations	8
Diagnostics réalisés Petites entreprises	11
Bâtiments non diagnostiqués	23

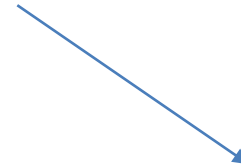
## Hennebont

(A proximité du Quartier de Langroix)

Bâtiments en zone inondable	Nombre
Habitations identifiées en ZI	21
Bâtiments de plain pied	2 habitations

1

Réalisation de **diagnostics gratuits** pour les particuliers, professionnels et dans les établissements publics (financés par la collectivité et l'Etat)

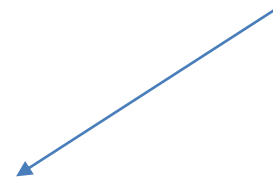


**Rapports de diagnostics**  
Préconisations de travaux  
et aménagements de  
protection contre les  
inondations



2

**Subventions travaux : 80% pour les particuliers et 40% pour les entreprises (<20 salariés) et les établissements publics.**



Subventions possibles uniquement pour les biens diagnostiqués dans le cadre d'un PAPI

- Définir les travaux de réduction de la vulnérabilité à réaliser
- Permet au bénéficiaire d'obtenir des subventions sur les travaux et dispositifs éligibles

## Arrimer les cuves (gaz ou fioul)

et les rendre étanches pour éviter qu'elles ne soient emportées ou qu'elles ne polluent durablement la zone.

## Sécuriser le circuit électrique.

Créer un réseau séparatif pour les pièces inondables, placer les équipements électriques hors d'eau, favoriser les prises de courant en hauteur dans la mesure du possible.

**Stocker hors d'eau les produits polluants** pour éviter leur dispersion lors de l'inondation.

**Rehausser les systèmes de chauffage** (chaudière par ex) ou les installer dans une pièce non-inondable afin d'assurer leur fonctionnement pendant et après l'inondation.

**Installer des clapets anti-retour** sur le réseau d'eaux usées pour empêcher les eaux usées de remonter à l'intérieur du bâtiment.

**Installer une pompe dans les sous-sols**, au point le plus bas de la pièce et relié à une source d'énergie sécurisée, pour évacuer l'eau plus rapidement après l'inondation.

## Aménager une zone refuge en hauteur,

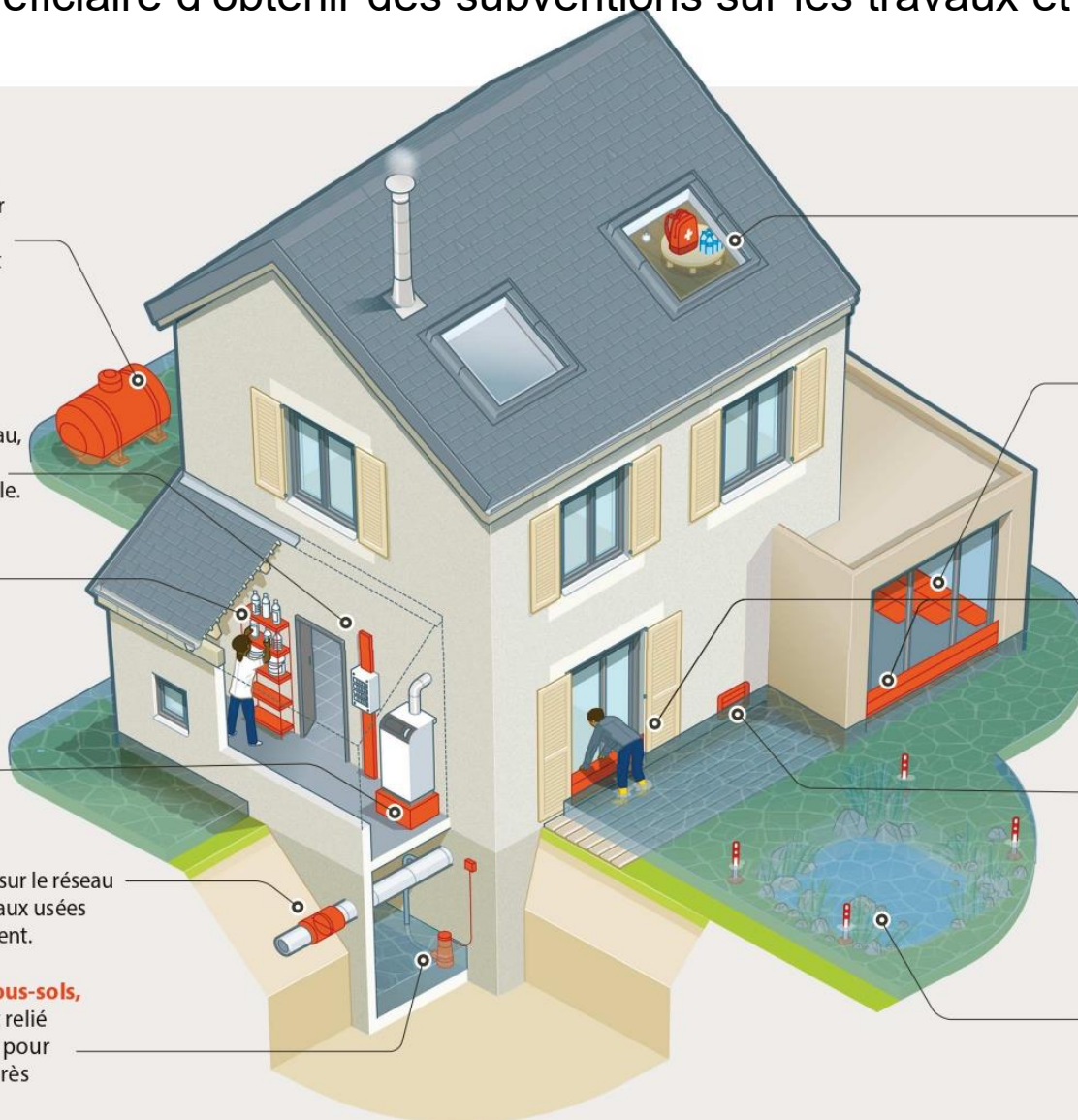
accessible de l'intérieur et munie d'un accès vers l'extérieur (vélux, balcon). On y place le kit de sécurité 72h.

**Remplacer les revêtements de sol** en utilisant des matériaux peu sensibles à l'eau.

**Installer des batardeaux sur les portes** pour limiter les entrées d'eau et de boue dans l'habitation (hauteur maximale 80 cm pour éviter des pressions trop fortes sur l'habitation).

**Oculter (boucher) les aérations basses** en cas d'alerte pour empêcher l'infiltration d'eau, mais bien les rouvrir après pour l'aération du bâtiment.

**Baliser les piscines ou bassins** à hauteur d'au moins 1m10 pour permettre de visualiser leur emplacement même pendant la crue.



## Exemple de mesures préconisées pour un particulier

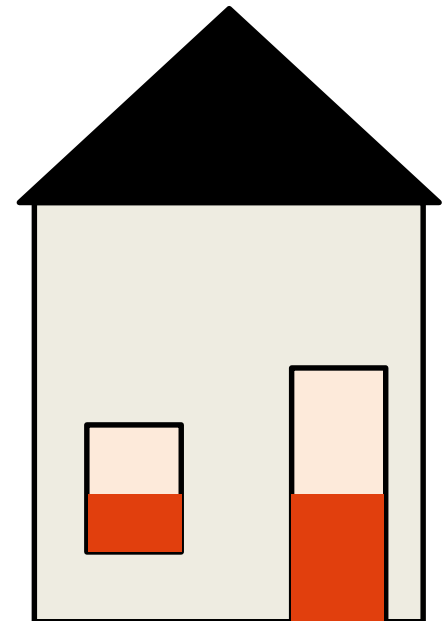
- Un particulier va protéger son habitation
- Deux ouvertures sont susceptibles d'être touchées par les eaux en cas de crue
- Installation de:
  - ✓ 1 **batardeau** H80cm L1m sur sa porte d'entrée: 2136€
  - ✓ 1 **batardeau** H40cm L1m sur sa fenêtre: 1152€
  - + installation des éléments dormants : 756€

TOTAL : 4 044 € TTC

Subvention de 80%

**Reste à charge: 808,8€**

**L'Etat peut également accorder une avance de 30% sur le coût des aménagements**



## OSGAPi

- Bureau d'études spécialisé dans les opérations de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.

- Localisé à **Nîmes**: nécessite le regroupement des rendez-vous



- Prise des rendez-vous de diagnostic,
- Réponses aux interrogations des bénéficiaires...



- Diagnostic du bien et sensibilisation
- Levés topographiques



- Réalisation et envoi du rapport de diagnostic



- Suivi des bénéficiaires dans leur démarche de demande de subvention, conseils



➤ Sur le site internet [www.diagnostic-inondation.fr](http://www.diagnostic-inondation.fr)



➤ Plateforme créée dans le cadre du PAPI et dédiée aux particuliers et professionnels

[www.diagnostic-inondation.fr](http://www.diagnostic-inondation.fr)

- 1) Vérifier son éligibilité
- 2) S'inscrire pour un diagnostic



➤ En contactant Osgapi par téléphone: **09.74.76.93.52**



➤ En contactant Osgapi par mail: **contact@osgapi.com**



➤ En remplissant le formulaire à transmettre au **SMBSEIL**

# Merci de votre attention

